



Guide Enfance 0 – 12 ans



MONTGERON

Mairie de Montgeron

photos : Service communication, Alexis Harnichard, Phovoir, Eléonore H (Fotolia) - Août 2010



MONTGERON

Sommaire

2 Edito

Préparer la naissance

4 La grossesse

5 La naissance

La petite enfance

7 Le service petite enfance

La vie scolaire maternelle et primaire

10 Le service enfance et éducation

12 Avant et après l'école

14 Quand l'école est finie

Culture, loisirs et animations

17 Les rendez-vous culturels

17 Les événements festifs

18 Les activités à Montgeron

20 Des espaces pour les enfants

21 Numéros utiles



Edito

L'enfance est aujourd'hui plus que jamais un pari sur l'avenir. Un pari qui est, sans aucun doute le plus beau, celui d'une société plus juste, plus équilibrée et plus durable. Une société que nos jeunes autant que nous, devons contribuer à construire. Ce pari sur nos enfants, mon équipe et moi-même avons décidé de le faire.

Nous devons investir dans cet avenir afin de créer les conditions de la réussite mais aussi de l'épanouissement des enfants, de tous les enfants.

Cet accompagnement, il doit se faire à toutes les étapes de la vie. C'est pourquoi de la grossesse jusqu'au collège, en passant par les premiers pas à l'école, au sport, à l'accès à la culture... des dispositifs existent.

Ce guide destiné aux 0-12 ans, est votre outil pour découvrir l'ensemble des dispositifs mis en place pour vous et vos enfants. Vous y trouverez de nombreuses réponses à vos questions mais aussi de nombreux contacts.

*Fidèlement.
Gérald Hérault.*



Isabelle HERFELD
Maire-adjoint à l'éducation
et à la petite enfance



Gérald HÉRAULT
Maire de Montgeron
Vice-président du Conseil
général de l'Essonne
1^{er} Vice-président de la Communauté
d'agglomération Sénart Val de Seine



Préparer la naissance

La grossesse

La déclaration et le suivi de grossesse

Lors de la première consultation de constatation de la grossesse, le médecin vous remettra une attestation de 1^{er} examen médical et une déclaration de grossesse. Vous devrez adresser cette déclaration à votre :

- caisse d'Assurance Maladie ;
- caisse d'Allocations Familiales.

Attention ! il faut transmettre cette déclaration avant la fin du 3^e mois de grossesse afin de pouvoir bénéficier de ces droits.

Vous recevrez ensuite un carnet de maternité ouvrant vos droits et assurant le suivi de votre grossesse. Des examens mensuels sont obligatoires dès le 3^e mois. Si ces examens ne sont pas pratiqués et si vous n'apportez pas de pièces justificatives, vos droits seront réduits, voire annulés.

Suivi de la grossesse

Vous pouvez choisir de faire suivre votre grossesse par :

- un médecin généraliste ;
- un médecin gynécologue-obstétricien ;
- l'équipe médicale de la PMI.
(Protection Maternelle et Infantile)

A noter :

Il est prudent de rechercher un mode de garde dès le début de la grossesse.



Grossesse et emploi

Aucune obligation n'existe concernant la date de déclaration de votre grossesse à votre employeur. Toutefois dès la déclaration faite vous pourrez bénéficier des avantages liés à votre situation (protection contre le licenciement, aménagement du temps de travail dans certains cas...).

Le congé maternité

La durée du congé maternité varie selon le nombre d'enfants attendus et le nombre d'enfants déjà à charge.

Le congé paternité

Depuis le 1^{er} janvier 2002, un congé de paternité (11 jours consécutifs pour un enfant) est accordé au père à l'occasion de la naissance de son enfant.

Vous pouvez contacter votre employeur ou votre Caisse d'Assurance Maladie.

La préparation à l'accouchement

Des séances de préparation à l'accouchement remboursées par la Sécurité Sociale sont proposées dans les maternités ou par des praticiens libéraux (médecin, sage-femme...).

Pour plus d'informations, contacter le centre de PMI, votre maternité ou le médecin qui suit votre grossesse.

- **Centre de PMI de Montgeron**
55 bis, avenue de la république
Tel. 01 69 03 54 85
www.essonne.fr

La naissance



Les démarches administratives

Déclaration de naissance

La déclaration de naissance doit être réalisée dans les trois jours suivant l'accouchement auprès de l'Officier d'Etat Civil du lieu où vous avez accouché.

Reconnaissance

La reconnaissance d'un enfant est l'acte par lequel le père ou la mère reconnaît officiellement sa filiation.

L'autorité parentale

L'autorité parentale est un ensemble de droits et de devoirs ayant pour finalité l'intérêt de l'enfant. Elle appartient aux parents jusqu'à la majorité ou l'émancipation de l'enfant pour le protéger en matière de sécurité, santé et moralité, pour assurer son éducation et permettre son développement, dans le respect dû à sa personne.

Allocations familiales

Il existe différentes aides financières ou allocations familiales. Elles sont versées en fonction de votre situation familiale, professionnelle et de vos ressources.

Contacts :

- **CAF de l'Essonne à Evry**
2, impasse du Télégraphe
91000 Evry - Tél. 0 820 91 10
Lundi, mercredi et vendredi, 9h-16h.
Mardi, 8h-16h et jeudi, 9h-18h.
www.essonne.caf.fr
- **Permanence administrative de la CAF**
Centre Social Municipal St-Exupéry :
2, rue du Docteur Besson, Montgeron
Lundi 9h-12h et 13h30-16h.
Tél. 01 60 47 93 80
- **Antenne sociale de la CAF**
1, rue Abel Gance - RDC
91860 Epinay sous Sénart
Tél. 01 60 91 89 44 - (sur RdV)
- **CPAM de l'Essonne à Evry**
5, rue Facteur Cheval
Du lundi au vendredi, 8h30-17h30
espace-accueil@cpam-evry.cnamts.fr
www.ameli.fr
- **Point d'accueil de la sécurité sociale**
18, rue de la fontaine, Montgeron
Lundi et mercredi, 8h30-12h45
et 14h-17h30
Vendredi, 8h30-12h45 et 14h-16h
Tél. 36 46, du lundi au vendredi,
8h-18h
- **Centre de PMI de Montgeron**
55 bis, avenue de la république
Tel. 01 69 03 54 85 - www.essonne.fr
- **Service d'état civil**
de la Ville de Montgeron
112 bis, avenue de la république
Tél. 01 69 83 69 00

La petite enfance

Le service petite enfance

Il coordonne toutes les structures municipales d'accueil de la petite enfance et répond à vos questions.

- **Service de la petite enfance**
Maison des petits princes
5/7, allée des jacinthes
Tél. 01 69 52 42 80/81
Fax. 01 69 52 42 85
petite.enfance@montgeron.fr

Le lieu d'accueil "enfants parents"

123 Soleil

Libre d'accès, sans rendez-vous, anonyme et gratuit, "1,2,3 soleil" est un lieu d'accueil spécialement aménagé pour accueillir les très jeunes enfants de 0/4ans accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte responsable d'eux.

Les bébés et les jeunes enfants y trouveront des espaces de décou-

A noter :

Développer un service petite enfance de qualité et adapté à vos besoins est l'une des priorités municipales. les inscriptions en crèche se font dès le début de la grossesse, sur rendez-vous auprès du service petite enfance, afin d'examiner le plus précisément vos besoins et vous orienter au mieux dans vos recherches.



vertes et de jeux adaptés à leur curiosité. Ils pourront expérimenter de façon positive les premiers échanges entre enfants grâce à la présence réconfortante d'un adulte familial.

Les adultes peuvent s'ils le désirent échanger, partager leurs expériences éducatives, solliciter un appui ou un conseil auprès des accueillants (professionnels de l'enfance et de la famille), jouer avec leur enfant ou tout simplement se reposer. C'est un lieu qui permet de préparer, les incontournables et nécessaires premières séparations dans de bonnes conditions et de façon constructive (halte-garderie, crèche, école maternelle etc..).

- **1, 2, 3 Soleil**
Ecole Hélène Boucher
36, rue des Saules
Tél. 01 69 52 42 81

A noter :

Les Regards croisés du vendredi matin
Le Centre social municipal Saint-Exupéry organise des animations (ateliers de psychomotricité, contes, activités manuelles, échanges thématiques) autour de la Parentalité, les vendredis de 9h30 à 11h30.
Tél. 01 69 42 69 47

Les structures d'accueil régulier collectif ou individuel

Deux crèches collectives, un multi accueil et une crèche familiale accueillent les montgeronnais dès l'âge de 3 mois jusqu'à leur entrée à l'école maternelle. Les enfants sont accueillis plusieurs jours par semaine de 7h à 19h en crèche et de 8h45 à 17h pour le multi accueil.

Les crèches collectives

Ces crèches accueillent les enfants dès la fin du congé maternité jusqu'à l'entrée en école maternelle.

Elles sont ouvertes du lundi au vendredi, de 7h à 19h.

Les inscriptions s'effectuent au service petite enfance dès le début de la grossesse.

- **Crèche Les petits princes**
5-7, allée des Jacinthes
Tél. 01 69 52 42 84
- **Crèche Jean-Paul Langumier**
Espace Lelong
16, rue Corot
Tél. 01 69 73 20 63

Le multi-accueil

Les enfants sont accueillis régulièrement 2 à 3 journées toutes les semaines.

- **Multi-accueil Les Petits-princes**
5-7, allée des Jacinthes
Tél. 01 69 52 42 82

La crèche familiale

Les enfants sont accueillis au domicile d'une assistante maternelle agréée par les services de la PMI et employée par la commune.

Ces assistantes maternelles sont encadrées par une équipe pluridisciplinaire composée d'une infirmière puéricultrice et d'éducatrices de jeunes enfants. Des activités hebdomadaires sont proposées aux enfants en présence de leur assistante maternelle.

L'équipe encadrante visite régulièrement chaque assistante maternelle à

son domicile pour soutenir les besoins spécifiques de chaque enfant. Ouverture de 7h à 19h.

- **Crèche familiale "Les écureuils"**
7-9, rue Amélie Evrard
Tél. 01 69 42 60 83

Les structures d'accueil collectif occasionnel

Les haltes garderies

Elles accueillent les enfants de 3 mois, jusqu'à leur scolarisation et au maximum jusqu'à leur 6 ans. La fréquentation est de trois 1/2 journées par semaine ou 2 à 3 journées par semaine à titre occasionnel. C'est un lieu de socialisation et d'éveil pour les jeunes enfants.

- **Les Ecureuils**
7-9, rue Amélie Evrard
Tél. 01 69 42 02 74
- **Tom Pouce**
Centre social municipal Saint-Exupéry
2, rue du Docteur Besson
Tél. 01 69 42 69 47
- **Les Petits princes**
5-7, Allée des Jacinthes
Tél. 01 69 52 42 82

Le multi accueil

Les enfants dès 3 mois jusqu'à leur scolarisation - et au maximum jusqu'à leur 6 ans - dont les parents travaillent à temps partiel, peuvent être accueillis entre 2 et 3 journées par semaine au multi-accueil.

- **Multi-accueil Les Petits-princes**
Tél. 01 69 52 42 82

Le Relais Assistantes Maternelles (RAM)

Le Relais Assistantes Maternelles est présent pour répondre à vos questions et vous accompagner dans votre recherche d'un mode de garde et d'accueil pour votre enfant. Le RAM tient à votre disposition la liste des assistantes maternelles agréées du secteur libre ainsi que leurs disponibilités.

Le RAM organise des animations pour les enfants et les assistantes maternelles.

Des réunions d'informations sont également proposées Régulièrement aux parents.

- **Relais Assistants Maternelles**
Centre Georges Sand
2, avenue de la République
Tél. 01 69 52 08 22

A noter :

Pour toute inscription en accueil régulier contacter le service petite enfance. Pour toute inscription en accueil occasionnel contacter les Haltes Garderies.

La vie scolaire maternelle et élémentaire

Le service enfance et éducation

Pour toute la période de l'école maternelle et élémentaire, votre interlocuteur privilégié en Mairie est le Service Enfance Education. Il assure les missions de gestion administrative et financière permettant le fonctionnement des écoles publiques. Il coordonne les activités périscolaires de la Caisse des Ecoles Laïques.

- **Service Enfance Education**
112 bis, avenue de la République
Tél. 01 69 83 69 66
education@montgeron.fr
accueil.education@montgeron.fr

A l'école

Les inscriptions scolaires

Elles s'effectuent auprès du service enfance / éducation, en mairie, sur rendez-vous. Le dossier d'inscription est à retirer au service enfance / éducation.

- **Service Enfance Education**
112 bis, avenue de la République
Tél. 01 69 83 69 66
education@montgeron.fr
accueil.education@montgeron.fr

Liste des documents à fournir (photocopies) :

- livret de famille (pages parents et enfants) ou acte de naissance ;
- un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois

(quittance de loyer, quittance de gaz ou d'électricité, facture de téléphone, justificatif de propriété) ;

● en cas de séparation, jugement pour la garde de l'enfant ou attestation signée des deux parents autorisant l'inscription scolaire ;

● pour chaque enfant : le carnet de santé si toutes les vaccinations sont portées ou le certificat de vaccinations obligatoires.

Les établissements scolaires

Ecoles maternelles

- **Ecole Victor Duruy**
18, rue de l'ancienne église
Tél. 01 69 03 56 77
- **Ecole Ferdinand Buisson**
21, rue Corot
Tél. 01 69 03 52 52
- **Ecole Jules Ferry**
19, rue de Rouvres
Tél. 01 69 03 06 38
- **Ecole Jean Moulin**
Avenue Charles de Gaulle
Tél. 01 69 52 95 21
- **Ecole Hélène Boucher**
34/36, rue des Saules
Tél. 01 69 52 95 31

Ecoles élémentaires

- **Ecole Ferdinand Buisson**
Allée Maurice Bouchor
Tél. 01 69 03 55 62
- **Ecole Intégrée Gatinois**
Ecole élémentaire et Centre pour les déficients auditifs
Place Joffre
Tél. 01 69 03 53 84



- **Ecole Jules Ferry élémentaire**
2 ter, rue de Rouvres
Tél. 01 69 03 42 67
Rue de Courcel
Tél. 01 69 03 42 66
- **Ecole Jean Moulin**
Avenue Charles de Gaulle
Tél. 01 69 52 95 29
- **Ecole Hélène Boucher**
34/36, rue des Saules
Tél. 01 69 52 95 38

A noter

les services de l'Education nationale

- L'Inspection académique
1, boulevard de France 91012 Evry
Tél. 01 69 47 84 84
- L'Inspection de l'Education nationale
Place Rottembourg à Montgeron
Tél. 01 69 03 26 79
- La médecine scolaire
Ecole J. Moulin
Tél. 01 69 52 95 25
- Les RASED
J. Moulin 01 69 40 46 11,
H. Boucher 01.69.40.85.06

Etablissements privés

- **Institution Sainte-Thérèse**
(Maternelle, élémentaire)
5, rue de l'ancienne Eglise
Tél. 01 69 03 34 09
(maternel et élémentaire)

- **Les Ribambelles**
Ecole primaire
Méthode Montessori
18, rue de la Paix
Tél. 01 69 40 74 01

Les intervenants municipaux, associatifs et autres...

Certaines actions sont mises en œuvre grâce à des partenariats et à l'intervention de personnels municipaux ou bénévoles associatifs. Elles se révèlent être un bon moyen de transmettre le message :

- "les classes d'eau" organisées en partenariat avec la Lyonnaise des Eaux ;
- la sensibilisation aux questions de la forêt, sa faune, sa flore et sa protection avec l'Office National des Forêts (ONF) ;
- les actions autour de la collecte sélective et du recyclage ; avec la Maison de l'environnement et d'autres partenaires ;
- l'incitation à la lecture avec l'association "Lire et faire lire" ;
- les interventions de personnels communaux (sport, danse, arts plastiques, chorale et musique);

- pour la 3^e année, la classe cuivre poursuit son activité à l'école Hélène Boucher. Encadrés par des professeurs de l'EMD Pablo Casals et leurs enseignants, les élèves s'exercent à la pratique d'un instrument, mis à leur disposition par la ville.

Les Atsem

Les agents spécialisés des écoles maternelles sont des employés municipaux chargés d'assister les enseignants et les enfants. Ils participent aux ateliers éducatifs, à la surveillance de la sieste, à la propreté des locaux. Ils jouent un rôle important dans le développement de l'enfant. Avec 32 Atsem, la ville de Montgeron participe pleinement au rôle éducatif de l'école par la mise à disposition de personnel selon les modalités suivantes : une Atsem par petite et moyenne section et une demie par grande section (en règle générale il y a une Atsem par petite section et une demi par moyenne et grande section).



Avant et après l'école

A noter :

chaque année, une fiche récapitulative est envoyée aux parents d'enfants scolarisés pour l'inscription à l'école et aux activités périscolaires.

Accueil périscolaire

Il est ouvert aux enfants scolarisés dans les écoles publiques de Montgeron et dont les deux parents travaillent.

Il offre à l'enfant un cadre de vie adapté à ses besoins permettant d'assurer au mieux la transition entre l'école et la famille.

L'équipe d'animation veille à la sécurité physique et affective de l'enfant et au respect de son rythme de vie. Elle propose des activités diversifiées qui tiennent compte de l'âge et des attentes propres à chaque enfant.

L'accueil périscolaire maternel

Les enfants sont accueillis toute la semaine de 7h à 8h20 et de 16h20 à 19h.

Un petit déjeuner est proposé le matin et un goûter le soir.

Les lieux :

- **Jules Ferry maternelle**
(école Jules Ferry)
Rue de Rouvres
Tél. 01 69 03 82 08
- **Ecole Hélène Boucher maternelle**
(école Hélène Boucher)
34/36, rue des saules
Tél. 01 69 52 95 36
- **Pomme d'Api**
(école Victor Duruy)
Avenue de la République
Tél. 01 69 42 43 41
- **Centre de loisirs de l'espace Lelong**
(école Ferdinand Buisson)
14, rue Corot
Tél. 01 69 73 20 64
- **Jean Moulin maternelle**
(école Jean Moulin)
Avenue Charles de Gaulle
Tél. 01 69 40 80 12

L'accueil périscolaire élémentaire

Accueil des enfants avant l'école élémentaire les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 7h à 8h20 et de 18h à 19h.

Les lieux :

- **Ecole Ferdinand Buisson**
Allée Maurice Bouchor
Tél. 01 69 03 55 62
- **Ecole Intégrée Gatinot**
Ecole élémentaire et Centre pour les déficients auditifs
Place Joffre
Tél. 01 69 03 53 84

- **Ecole Jules Ferry élémentaire**
2 ter, rue de Rouvres
Tél. 01 69 03 42 67
Rue de Courcel
Tél. 01 69 03 42 66
- **Ecole Jean Moulin**
Avenue Charles de Gaulle
Tél. 01 69 52 95 29
- **Ecole Hélène Boucher**
Prairie de l'Oly
Tél. 01 69 52 95 38

Les études surveillées en élémentaire (soir)

Cette étude est organisée par la commune, sous la responsabilité du directeur de l'école ou d'un enseignant. Elle a lieu jusqu'à 18h. L'inscription se fait sur les fiches récapitulatives envoyées aux parents d'enfants scolarisés.



Les ateliers sportifs

Le service des sports propose des ateliers multisports (basket, badminton, escalade, ...) encadrés par les éducateurs sportifs municipaux.

- **Service des sports**
56, rue de Mainville
Tél. 01 69 52 21 46

Le pédibus

Pour aller à l'école à pied en toute sécurité, ce "bus pédestre" est conduit par des parents volontaires qui mènent, à tour de rôle, un groupe d'enfants à l'école. Avec un départ et un terminus, les enfants peuvent rejoindre le convoi à n'importe quel point du trajet.

Pour plus d'informations vous pouvez contacter le directeur de l'école où est scolarisé votre enfant.

Les Restaurants d'enfants

Chaque jour, les restaurants d'enfants de la ville de Montgeron confectionnent près de 1800 repas pour les enfants des écoles maternelles et élémentaires. Le maître mot : la qualité. Préparés par la cuisine centrale, les repas sont ensuite livrés en liaison chaude. Les aliments sont frais et répondent aux critères de traçabilité. Depuis 2009, des aliments bio sont servis régulièrement dans les menus.

La commission des menus est constituée de membres de la caisse des écoles, de deux diététiciennes (une de la ville et une du fournisseur de denrées alimentaires),

du directeur des restaurants d'enfants, du directeur du service enfance éducation et de parents d'élèves élus, désignés par leurs fédérations.

Inscriptions

En Mairie, au service Enfance Education.

Pour bénéficier des tarifs calculés en fonction du quotient familial, prendre contact avec le service Enfance Education



L'accompagnement scolaire

Dans les centres sociaux

Après la classe, dans le centre social municipal Saint-Exupéry et le centre intercommunal Aimé Césaire, les enfants et les jeunes sont accueillis par des animateurs et peuvent réaliser leurs devoirs, faire des jeux de société, lire ou raconter des histoires.

Inscriptions auprès des centres :

- **Centre social municipal Saint-Exupéry**
2, rue du Docteur Besson
Tél. 01 69 42 69 47
- **Centre social intercommunal Aimé Césaire**
Tél. 01 69 03 24 36

L'accueil après la classe (AAC)

Pour les enfants scolarisés en primaire (du CP au CE2), habitant le quartier de l'Oly (Montgeron et Vigneux), l'Accueil Après la Classe (AAC) assure l'aide aux devoirs et la réalisation d'activités ludiques. Lundi, mardi, jeudi et vendredi, 16h30-18h.

Tarifs : adhésion annuelle + cotisation

- **Accueil après la classe**
5, allée des Narcisses
Tél. 01 69 52 13 67

Quand l'école est finie

Les accueils de loisirs

Les centres de loisirs maternels (3-6 ans) et élémentaires (6-11 ans) accueillent les enfants tous les mercredis en période scolaire et toute la semaine pendant les vacances. Un service de ramassage est assuré matin et soir.

Une équipe d'animation composée d'animateurs diplômés BAFA et de directeurs diplômés accueille les enfants les mercredis et pendant toutes les vacances scolaires.

Inscriptions : calendriers de présence pour réserver les mercredis et les vacances scolaires à retirer au service Enfance Education, au centre de loisirs et sur le site internet de la ville www.montgeron.fr.



L'accueil de loisirs maternels (3 à 6 ans)

- **Espace Lelong**
14, rue Corot
Tél. 01 69 52 42 87
(lundi, mardi, jeudi et vendredi)
Tél. 01 69 73 20 64
(mercredi et pendant les vacances scolaires)

L'accueil de loisirs élémentaires (de 6 à 11 ans)

- **Ecole Jean Moulin élémentaire (bâtiment bleu)**
Tél. 01 69 83 69 18
(lundi, mardi, jeudi et vendredi - Matin)
Tél. 01 69 40 80 12 ou 01 69 83 69 18
(mercredi et pendant les vacances scolaires)

Horaires des accueils de loisirs :

- **accueil du matin, 7h-8h20 ;**
 - **journée, 8h20-17h45 ;**
 - **accueil du soir, 17h45-19h.**
- accueil.education@montgeron.fr
- **Centre George Sand**
2, avenue de la République
Tél. 01 69 52 29 95
Mercredi, 14h-18h
Samedi, 14h-18h

Les centres sociaux

Deux centres sociaux proposent notamment des activités pour les enfants, le mercredi et en périodes scolaires : activités manuelles, de plein air, des sorties, des ateliers découvertes (théâtre, danse, ludothèque, cuisine du monde, informatique...) et sportifs.

- **Centre social municipal Saint-Exupéry**
2, rue du Docteur Besson
Tél. 01 69 42 69 47
- **Centre social intercommunal Aimé Césaire**
67, rue R. Pommier
Tél. 01 69 03 24 36

Le centre récréatif d'éducation (C.R.E)

Association post-scolaire affiliée à l'U.S.E.P. Fonctionne tous les mercredis en période scolaire de 14h à 17h. Les activités sont réservées aux enfants de 6 à 12 ans : initiation et perfectionnement sportifs, jeux, danse rythmique, travaux manuels, sorties de plein air...

- **Centre récréatif d'éducation**
43, rue de la Justice
Tél. 01 69 03 26 60

Les activités sportives municipales

Les ateliers multisports

Le service Jeunesse et Sport propose régulièrement des ateliers d'éveil sportif et multisports pour les 3-5 ans, 6-8 ans et les 8-10 ans.

- **Service Jeunesse et Sports**
54, rue de Mainville
Tél. 01 69 52 21 46

Les stages sportifs

Des stages et des activités spécifiques sont organisés sur l'ensemble des vacances scolaires pour les 6-10 ans et 11-14 ans. Ces activités sont mises en place et encadrées par les éducateurs sportifs de la ville. Les stages et séjours sportifs sont

ouverts à tous les jeunes montgeronnais, en partenariat avec les centres municipaux et les centres de loisirs.

- **Service des sports**
56 rue de Mainville
Tél. 01 69 52 21 46

La Caisse des écoles laïques

La caisse des écoles laïques de Montgeron représente les familles, encourage et finance des projets éducatifs, gère les restaurants d'enfants de l'ensemble des écoles, les accueils périscolaires, les classes de découvertes, les centres de loisirs et les centres de vacances tout au long de l'année ainsi que le programme de réussite éducative (trait d'union) depuis l'année 2007. Chacun peut y adhérer et participer à ses actions.

Un quotient familial existe pour toutes ces activités et pour 2010-2011, il s'adapte au calendrier scolaire. Le quotient est révisable à tout moment.

Il est possible d'effectuer les règlements par prélèvement automatique. Le temps fort de la caisse des écoles et sa traditionnelle kermesse de fin mai sur la pelouse !

Renseignements :

- **Mairie, Service Enfance Education**
Tél. 01 69 83 69 13
education@montgeron.fr

Adhésion :

Dans les écoles et
au service enfance / éducation

A noter :

La personne ressource du dispositif "Réussite éducative" est à votre disposition dans un lieu dédié à l'éducation et la famille : "Trait d'union", 7 rue de Courcel.

Les associations de parents d'élèves

- **Comité de Coordination des Conseils de Parents d'élèves (FCPE)**
M. De Sousa
Trait d'Union
7, rue de Courcel
Contact local dans chaque établissement scolaire
Mail : fcpemontgeron@free.fr
site : fcpemontgeron.free.fr
- **Association des Parents d'élèves de l'Enseignement public (PEEP)**
M. Phillippe Casanova
Trait d'Union - BP 18
7, rue de Courcel
01 69 40 12 95
- **Association des parents d'élèves indépendants (APEI)**
M^e Guillemenot
8, rue Jean Isoard
01 69 03 61 95

Pour les autres groupements autonomes ou indépendants, prendre directement contact avec chaque école.

- **Association des parents d'élèves de l'Institution Sainte-Thérèse**
M. Denouel
5, rue de l'Ancienne Eglise
Tél. 06 27 34 79 80



Culture, loisirs et animations

Les rendez-vous culturels

Les Mercredis des petits

La Direction de l'Action Culturelle propose régulièrement des spectacles et concert en direction du jeune public

- **Direction de l'Action Culturelle**
Carré d'art
2, rue des bois
Tél. 01 78 75 20 10

L'heure du conte

Des conteurs professionnels racontent des histoires. Vous trouverez le programme chaque mois à la médiathèque.

- **Médiathèque de Montgeron**
Carré d'art
2, rue des bois
Tél. 01 78 75 20 10

Cinéma Jeune public

Une programmation spécifique est proposée chaque mois aux enfants par le cinéma municipal.

- **Le Cyrano**
114, av. de la République
Tél. 01 69 42 79 06 (répondeur)

Les événements festifs

Parcours d'orientation dans la ville

La course d'orientation chronométrée est organisée dans la ville avec l'ensemble des services municipaux et nos partenaires. Cette activité vise à faire découvrir la ville sous toutes ses formes ; à développer les relations entre les Montgeronnais et

les jeunes de la ville ; à permettre l'autonomie et la prise en charge d'initiatives par les jeunes et à respecter le code de la route pour les déplacements des équipes.

Composée de 5 jeunes et d'un adulte référent, chaque équipe doit faire valider des points de contrôle et répondre à un questionnaire fourni dans le carnet de route.

- **Service municipal jeunesse**
56, rue de Mainville
Tél. 01 69 73 20 15
jeunesse@montgeron.fr

Des moments privilégiés avec les enfants

La vie de la petite enfance à Montgeron, c'est aussi un calendrier festif qui favorise les rencontres conviviales avec les parents. Ces échanges ponctuels hors du cadre quotidien et professionnel permettent une meilleure connaissance des familles. Ces moments privilégiés sont le Noël des crèches, le carnaval des petits et la chasse aux oeufs de Pâques de la ville.

- **Service de la petite enfance**
Maison des petits princes
5/7 allée des jacinthes
Tél. 01 69 52 42 80/81
Fax 01 69 52 42 85

La kermesse de la Caisse des écoles laïques

Tous les ans, à l'initiative de la Caisse des Ecoles Laïques de Montgeron, la Pelouse devient la scène de la grande fête de fin d'année scolaire. La traditionnelle kermesse est

l'occasion pour les enfants des 5 groupes scolaires montgeronnais de présenter leur spectacle de fin d'année. Autour de la scène centrale décorée avec talent, les participants de cette belle journée trouveront les stands des écoles, des associations scolaires et montgeronnaises.

- **Service enfance/éducation**
Hôtel de ville
112 bis, avenue de la République
Tél. 01 69 83 69 66

Les fêtes d'écoles

A chaque fin d'année, les élèves des groupes scolaires proposent des spectacles hauts en couleurs lors de représentations qui leur sont dédiées au sein de chacune de leurs écoles.

- **Service enfance/éducation**
Hôtel de ville
112 bis, avenue de la République
Tél. 01 69 83 69 66

Le Carnaval

Rituel festif que chaque Montgeronnais voit revenir avec bonheur dans le calendrier de la commune, le carnaval est un véritable succès, synonyme de "plaisir"... Plaisir d'être ensemble, de s'amuser, de se détendre dans la ville.

- **Direction de l'Action Culturelle**
Carré d'art
2, rue des bois
Tél. 01 78 75 20 10



Les activités de Montgeron

Médiathèque

L'Espace Jeunesse, est situé au rez-de-chaussée de la Médiathèque. Vous y trouverez : un espace réservé à l'accueil des tout-petits pour les familiariser avec le livre (livres à toucher, livres animés...)

Pour les plus grands : des albums, des contes, des premiers romans pour l'apprentissage de la lecture, des romans, des documentaires et des bandes dessinées.

Un fonds "Manga" est à la disposition des adolescents, ainsi que des revues pour tous les goûts et tous les âges.

La médiathèque propose également un large de choix de DVD destinés aux enfants.

Les bibliothécaires vont régulièrement à la rencontre des tout-petits dans les différentes structures de la ville dédiées à la petite enfance pour raconter des histoires, accueillent les écoles pour des ateliers sur la pratique de la lecture et la présentation d'expositions et proposent ponctuellement au public des séances de conte.

Horaires d'ouverture

Mardi * et jeudi *, 14h-19h
Mercredi et vendredi *, 10h-13h et 14h-19h
Samedi, 10h-13h et 14h-17h
*** la section jeunesse ouvre à 16 h pour permettre l'accueil des classes et de la petite enfance**
Horaires d'ouverture petites vacances
Mardi et jeudi, 14h-18 h
Mercredi et vendredi, 10h-13h et 14h-18h
Samedi, 10h-13h et 14h-17h

Horaires d'été

Du mardi au vendredi, 14h-18h
Samedi, 10h-13h

- **Médiathèque de Montgeron**
Carré d'art
2, rue des bois
Tél. 01 78 75 20 10

A noter :

La section jeunesse de la médiathèque accueille tous les mardis, jeudis et vendredis jusqu'à 16h l'ensemble des classes Montgeronnaises pour une approche de la lecture ou autour d'exposition au carré d'art.

Ecole de Musique et de Danse agréée Pablo Casals

L'EMD Pablo Casals propose de nombreuses activités en direction du jeune public : éveil musical (5-6 ans), chant choral (7-10 ans), des ateliers "découverte" sont proposés aux enfants de 7 ans qui peuvent essayer 3 instruments différents.

Toutes les familles d'instruments sont enseignées : cordes, bois, percussions, claviers ainsi que divers styles de musique, du classique aux musiques actuelles.

Une même diversité (classique, contemporaine, modern jazz, orientale) est proposée pour les classes de danse : éveil à la danse (4-5 ans) et initiation à la danse (6-7 ans).

Des auditions concerts et spectacles ont lieu régulièrement et permettent aux enfants et aux parents d'apprécier les talents artistiques et les progrès des jeunes musiciens.

- **Ecole de musique et de danse**
Pablo Casals
23, rue de Chalandray
Tél. 01 69 03 64 82

Pour la 9^e année consécutive, l'EMD intervient dans les écoles primaires montgeronnaises dans le cadre du projet national "orchestre à l'école" : Pendant 3 ans les élèves découvrent la pratique d'un instrument de la famille des cuivres, encadrés par les professeurs du conservatoire, tous musiciens professionnels. Des concerts scolaires sont également proposés chaque année aux écoles primaires et maternelles de Montgeron

Ecole municipale d'arts plastiques Claude Monet

L'EMAP propose de nombreuses activités en direction du jeune public, pour tous les âges (enfants, jeunes, ados) : Atelier Recherche Et Créativité (AREC), peinture, mode-voilage, peinture sur soie.

- **EMAP Claude Monet**
Place Rottembourg
Tél. 01 69 52 13 37

A noter :

Les associations montgeronnaises sont nombreuses à proposer des activités pour le jeune public. N'hésitez pas à vous rendre au forum des associations chaque année début septembre pour plus d'informations, ou à consulter le site Internet rubrique "Vie associative" ou l'annuaire municipal (rubrique associations).



Des espaces pour les enfants

La maison de l'environnement et son parc

La maison de l'environnement propose régulièrement des activités ludiques pour les enfants.

- **Maison de l'environnement**
2 bis, avenue de la République
Tél. 01 69 40 40 44

Le parc Lelong

Ce parc offre une dimension supplémentaire à l'ensemble de structures dédiées à l'enfance et à la famille, avec des espaces spécialement aménagés pour les enfants (jeux, toboggans, tunnel...)

- **Parc Lelong**
6, Avenue du Général Lelong

Le parc Jean Rostand

A l'arrière du musée municipal Joseph Jacquot se découvre un superbe parc, pour petits et grands.

- **Parc Jean Rostand**
64, avenue de la République

La Pelouse

Ancienne allée royale du château de Montgeron, cette coulée verte traverse Montgeron et lui donne un paysage de verdure à quelques secondes de l'avenue de la République.

- **La Pelouse**
Avenue de la Grange

La forêt de Sénart

Lieu privilégiée de promenades mais aussi de pratiques sportives, la forêt domaniale de Sénart s'étend sur plus de 2 500 hectares (dont près de 500 sur le territoire montgeronnais)

Les bords de l'Yerres

En limite avec Crosne, Montgeron partage l'Yerres et ses berges bien connues des promeneurs, des cavaliers et des pêcheurs.

- **Les bords de l'Yerres**
Accès depuis l'avenue du Général Leclerc

Le complexe de glisse urbaine

Ouvert toute la semaine y compris week-end et jours fériés le complexe de glisse permet une pratique du débutant au pratiquant confirmé (Roller, Skate, Hockey...).

- **Complexe de glisse**
COSEC – Avenue du Général De Gaulle

Le terrain d'évolution multisports de la Prairie de l'Oly

Pour favoriser la pratique sportive de tous, le terrain d'évolution multisports de l'Oly a été remis à neuf et complété par de nouvelles installations.

- **Terrain multisports de la Prairie de l'Oly**
Rue des Saules





Numéros utiles

- Aide aux mères et aux familles à domicile - Tel : 01 69 04 10 20
- Allô drogue - Tel : 0 800 32 31 12
- Association Itinéraires - Tel : 01 69 73 11 89
- Caisse d'allocations familiales - Tel : 0 820 259 110
- Centre d'information sur le droit des femmes et des familles (CIDF) - Tel : 01 60 78 46 30
- Centre d'information et d'orientation - Tel : 01 69 03 65 24
- Centre de protection Maternelle – Infantile - Tel : 01 69 03 54 85
- Centre médico pédagogique (CMPP) - Tel : 01 69 03 19 74
- Croix Rouge Française - Tel : 01 69 52 93 09
- Enfance maltraitée - Tel : 119
- Fil santé jeunes - Tel : 32 24
- Inter services parents - Tel : 01 44 93 44 93
- Maison départemental des Solidarités - Tel : 01 69 52 44 44
- Sécurité sociale - Tel : 46 36
- Service d'action éducative en milieu familial - Tel : 01 69 40 16 84
- SIDA info service - Tel : 0 800 84 08 00
- SOS Avocats - Tel : 0 825 393 300
- Tribunal de grande instance - Tel : 01 60 76 78 00
- Union départementale des associations familiales
Tel : 01 60 91 30 30